

LE TRAIT D'UNION



É Chères Varennoises et Varennois,

D Le bout du tunnel évoqué et espéré sur le bulletin de mars arrive-t-il enfin, et si oui, pour combien de temps ?

I Depuis quelques jours, la situation du département sur le plan sanitaire est en amélioration sensible, ce qui ouvre quelques perspectives positives.

T Les actions volontaristes menées pour la vaccination constituent un élément important de cette évolution positive. A cet égard, je voudrais saluer la mobilisation sans précédent des professionnels de santé varennois (voire de certains voisins), des élus municipaux, des agents concernés par le sujet et de nombreux bénévoles pour permettre près de 2800 injections en 4 séances et donc

O environ 1400 citoyens supplémentaires protégés contre le virus. Un très grand **MERCI** à tous les acteurs de ce remarquable acte de solidarité qui met du baume au cœur !

Ce début d'été laisse entrevoir le retour progressif des activités, dont la fête de la musique, et donc un regain d'optimisme pour tous. Il est grand temps, même s'il faut être conscient que la pandémie n'est pas vaincue et qu'il est indispensable de conserver le réflexe des gestes barrière pour contribuer à l'éradiquer.

C'est le prix à payer pour envisager un retour à la normale et que chacun puisse reprendre, en sécurité, ses habitudes passées.

Les nombreux chantiers programmés pour rendre notre cité plus belle, plus sûre, plus attractive vont pouvoir se poursuivre ou se relancer dans de meilleures conditions pour que tous, après les perturbations incontournables, profitent de toutes ces améliorations.

La Maison des Frères Maristes, la zone de vie de l'ancien DA, les entrées de ville, la piscine, les tennis couverts, la maison de santé, etc., autant de sujets que vous allez voir évoluer prochainement sous la houlette de la Ville ou de la Communauté de Communes.

Alors gardons ou retrouvons le moral, soyons tous responsables et demain sera meilleur qu'aujourd'hui !

Bon courage et bonne lecture à tous.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Roger LITAUDON, Maire

COMMUNICATION



La Ville de Varennes-sur-Allier n'a pas pu bénéficier du centre de vaccination mobile (Vaccinette départementale) comme cela a été le cas dans d'autres communes.

Pour pallier ce manque, tout a été mis en œuvre par le Maire et l'équipe municipale, puis orchestré par les services municipaux épaulés par de nombreux bénévoles, le tout en concertation avec les professionnels de santé de la Commune.

C'est ainsi que pharmaciens, médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers libéraux ou hospitaliers et autres professionnels de santé ont travaillé main dans la main pour former et fédérer un groupe dont l'objectif était de vacciner un maximum de patients. Les priorités des éligibles au vaccin étaient déterminées par les autorités de santé selon l'âge, les éventuelles pathologies, ou encore la présence de ces personnes dans les bureaux de votes des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

Il n'a pas été compliqué de trouver le nombre de bénévoles requis pour ces campagnes de vaccination. De très nombreux collègues élus ou leurs conjoint(e)s, ainsi que des personnes bienveillantes et désintéressées contactées ont manifesté

spontanément leur intérêt pour se rendre utiles à cette campagne inédite. Qu'elles soient ici toutes chaleureusement remerciées pour leur participation à cette opération très bien huilée ! Quant à l'organisation de la salle, c'est un sans-faute de la part des services municipaux qui ont démontré une fois de plus leur savoir-faire. L'aménagement a été réalisé en étroite collaboration avec les professionnels de santé en respectant le cahier des charges rigoureux de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les préconisations de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (C.P.T.S.) Nord Allier afin de mettre en place une opération d'une telle envergure.

Les 23 et 24 avril 2021, 689 personnes ont été vaccinées (avec un rappel les 28 et 29 mai) et dans la seule journée du 7 mai, ce sont 641 Varennois ou des proches environs qui ont reçu la dose Pfizer (avec le rappel le 11 juin).

Si l'on croise ces chiffres avec la pyramide des âges de la population Varennoise, on peut en déduire que 95 % des personnes âgées de 55 ans et plus ont été vaccinées. Cependant, les 1330 doses injectées au cours de ces journées de « vaccinodrome » à la salle Favalelli ont aussi, et heureusement, bénéficié aux habitants des communes alentours. Pour prouver, si besoin en était, la performance du centre de Varennes, on peut la comparer avec celle de Lyon-Gerland et ses 550 vaccins quotidiens (source : Céline de LAURENS, Adjointe au Maire de Lyon en charge de la santé interviewée par BFM Lyon, janvier 2021).

Les retours immédiats donnés par les patients étaient vraiment positifs. Inscription facile auprès de la Mairie, rappel téléphonique quelques jours après pour fixer le rendez-vous, réalisation d'un planning rigoureux permettant de réduire considérablement l'attente et une circulation fluide grâce à des parcours bien fléchés.

En conclusion, c'est le soulagement des si nombreuses personnes qui ont pu être vaccinées, mais aussi des professionnels de santé qui savent que la Commune est là pour être un appui logistique sans faille. Comment organiser de telles opérations sans cette symbiose ? Un immense bravo à tous nos bienfaiteurs médicaux, et soulignons au passage l'excellente ambiance qui a régné dans cette salle au cours de ces journées marathon malgré la pression liée à un objectif aussi ambitieux ! Collectivement, nous serons plus forts et plus rapides que le virus.

N'oubliez pas d'installer et de consulter l'application **Intra-Muros** !

Toutes les informations sur la vie varennoise et ses commerces y sont accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 !

Y compris des alertes météo ou des démarchages abusifs.

LES ÉCOLES

La rentrée 2021/22 s'annonce doucement et des modifications structurelles importantes se profilent déjà. Suite à la visite de Monsieur IZANS, Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Moulins II et au constat de la baisse significative des effectifs (voir dernier Trait d'union), la carte scolaire se verra modifiée puisqu'une classe de maternelle sera supprimée sur la Commune (4 au lieu de 5).

Un premier projet organisationnel prévoyait une répartition des enfants par école selon leur âge. Ainsi, les plus petits auraient commencé leur scolarité à l'école des Quatre vents, puis direction les Deux érables pour les grandes sections notamment en prévision du passage à l'école élémentaire George SAND se trouvant à proximité.

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

Afin d'établir une organisation consensuelle à la rentrée prochaine, un sondage a été élaboré par les représentants des parents d'élèves et diffusé auprès des familles.

Le résultat traduit pour choix majoritaire de maintenir la scolarité telle qu'elle est actuellement. Ainsi, un même nombre d'enfants (environ 40) seront simultanément à l'école maternelle des Quatre vents et aux Deux érables. Dans la première se trouveront les tout-petits (à partir de 2 ans) et les plus jeunes des petits (3 ans), ainsi qu'une moyenne et une grande section. Ceci avec le même personnel enseignant et ATSEM.

Quant à l'école des Deux érables, elle accueillera les « plus vieux des petits » (3 ans et plus), une classe de moyenne et de grande section. Les mouvements de personnels pour les Deux érables sont en cours et une nouvelle directrice, Floriane MORIN, prendra ses fonctions en septembre.

Concernant l'école George SAND, un vote à l'unanimité au conseil d'école a confirmé la semaine de quatre jours. Ce rythme tenant compte de la fatigabilité des enfants. Le Conseil municipal, lors de la séance du 11 février 2021, a entériné cette organisation pour l'ensemble des écoles varennoises.

Jeudi 24 juin, le Maire, Roger LITAUDON, et Jean-Noël MONIER, son Adjoint à l'Education, ont remis aux 38 élèves de CM2 et ULIS amenés à quitter l'école George SAND, un coffret d'ouvrages pour les féliciter de leur parcours scolaire.

Les élus varennois ainsi que les services municipaux sont toujours proches des responsables des écoles. C'est pourquoi, en participant à tous les conseils d'école, les demandes sont examinées avec soin et exécutées selon leur faisabilité pour le plus grand respect des enseignants et A.T.S.E.M., la résultante étant l'éveil pédagogique et le confort des enfants.



Pour celles et ceux qui auraient oublié, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021/22 sont à faire en Mairie, auprès de Madame Anne-Sophie CHAVAILLON au 04 70 47 72 04 (uniquement pour les enfants n'étant pas encore scolarisés ou en cas de changement de Commune). Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI, INTERCOMMUNALITÉ, SPL

par François ATHAYNE, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :

chaque lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous

COMMERCES

Enfin les terrasses sont ouvertes, nos amis les restaurateurs vont reprendre progressivement un fonctionnement normal, indispensable à leur pérennité, tout comme les autres professionnels aux activités jugées « non essentielles » mais pourtant si importantes.

Malgré la crise une sandwicherie, dénommée « Sur le pousse » devrait ouvrir rue Antoine Fayard.

Le salon de coiffure Isabelle rouvrira en août repris par Madame Anastasia Chardonnet.

L'Auberge de l'Orisse qui a aussi changé de propriétaires, propose, en plus de l'hôtel et de la restauration, des mobil-homes pour les familles et prochainement des animations régulières.

Sur l'EcoCentre, l'association Fibois organise, en partenariat avec la SPL277 et le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Allier, une formation gratuite de 3 jours autour du thème « le bois atout environnemental du développement local ». L'objectif est d'appréhender l'usage du bois dans la construction, initialement programmée en Mai et Juin elle est reportée à l'automne.

De nombreux mouvements de locataires sur le site sont à noter :

Sur le plan des départs :

- **RP Bâtiment – 250 m² au bâtiment 30**
- **Combronde – 1100 m² au bâtiment 30 et ils laissent au 30/06, le bâtiment 44- 3200 m²**

Sur le plan des arrivées :

- **ENGIE Solutions : bâtiment 40 – Lot 2 - 155 m² ateliers et bureaux (ils vont déménager au Bat 01 début juillet) - 7 personnes**
- **SUEZ Organique (bureau d'études) – bâtiment 01 – 150 m² bureaux – 7 personnes**
- **ACB-COM – bâtiment 01- 1 bureau 26 m² - 1 personne**
- **E&T- M. BAZIR – bâtiment 40-Lot 6 1 bureau 22 m² - 1 personne**
- **AUTO-PERSO – bâtiment 01 – 1 bureau 22 m² - 1 personne**

Soit, au global, une quinzaine d'emplois supplémentaires, et deux nouvelles activités arrivent prochainement.

La Foire d'automne des commerçants et artisans locaux est programmée pour les 18 et 19 Septembre. Groupée avec la fête patronale, elle permettra aux artisans qui exposent de montrer leur savoir-faire.

Varennes-sur-Allier 18 et 19 SEPTEMBRE 2021

8^{ème} FOIRE d'automne Commerçants et Artisans locaux	FÊTE patronale
 Samedi 18 et dimanche 19 septembre Exposition-vente Animations Entrée gratuite	 Samedi 18 septembre Fête foraine: Course cycliste Feux d'artifice à Mauregard Dimanche 19 septembre Fête foraine Majorettes Jongleurs de feu Indépendante de Bessay Parade de la Reine avec ses Dauphines Exposition et défilé de véhicules atypique à 2 roues
Marché couvert Sam. 10h à 20h Dim. 10h à 18h	Centre ville

INHUMATION ET CRÉMATION : COMPRENDRE CES DEUX RITES FUNÉRAIRES

L'inhumation, traditionnelle pratique funéraire en France

L'inhumation (du latin humus – terre), aussi appelée enterrement, est un **rite funéraire** consistant à **mettre en terre le corps d'un défunt** et à réaliser une sépulture pour honorer sa mémoire. Le cercueil peut être déposé en pleine terre ou dans un caveau. En France, l'**inhumation** est la pratique funéraire traditionnelle. Il y a un demi-siècle, elle constituait la norme, étant la seule autorisée par l'Église catholique jusqu'en 1963.

La crémation, une pratique très ancienne qui séduit de plus en plus.

La crémation est un **rite funéraire ancestral** dans de nombreuses cultures. Déjà pratiquée dans l'Antiquité grecque et romaine, elle vise à **brûler et réduire en cendres le corps d'un défunt**. En France, elle a obligatoirement lieu dans un crématorium. Selon les volontés du disparu ou de sa famille, les cendres peuvent être conservées dans une urne cinéraire et placées au sein d'un columbarium ou d'une cavurne (petit caveau individuel). Elles peuvent également être dispersées dans un jardin du souvenir. Depuis 2008, la loi interdit la **conservation des cendres** à son domicile. La **crémation** (parfois appelée incinération, à tort puisque le terme est approprié pour les objets) connaît une croissance régulière depuis 40 ans. À la fin des années 1970, moins d'un défunt sur cent était crématisé. En 2007, cette pratique concernait 28 % des funérailles, en 2016, 38%.

Inhumation de cendres

Parmi les possibilités offertes pour les cendres d'un défunt, l'inhumation des cendres est celle qui permet le mieux de disposer d'un lieu de mémoire. L'urne peut être enterrée sous une tombe familiale classique ou sous un monument dédié nommé monument cinéraire.

Enterrement des cendres

Dans une sépulture classique il y a souvent un mètre de terre entre la partie où sont placés les cercueils et le sol : on appelle cela le mètre sanitaire. Cela permet également de disposer plusieurs urnes qui n'empièteront pas sur les places réservées au cercueil. L'inhumation des cendres est particulièrement classique pour les catholiques. En effet, le concile de Vatican II a autorisé les fidèles à procéder à la crémation aux conditions que l'éventuelle cérémonie catholique précède la crémation et que les cendres soient inhumées.

Certains caveaux nommés cavurnes sont spécifiquement dédiés à l'inhumation d'urnes. La concession correspondante est en général plus petite (1m sur 1m). Vous disposerez donc si l'on résume de trois possibilités «classiques» : soit inhumer l'urne dans une tombe existante, soit enterrer cette urne dans une concession en pleine terre soit enfin de faire le choix d'un cavurne.



Espace cavurnes

Alternative à l'inhumation des cendres

En plus des autres méthodes courantes telles que la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir ou le placement de l'urne dans une case de columbarium, il est possible de sceller une urne sur une pierre tombale. Il est alors recommandé d'utiliser une urne en granit. Le fait de sceller une urne sur une tombe est économique, car l'opération ne nécessite pas d'ouverture de tombe. L'urne en granit présente l'avantage de résister aux intempéries, tout en étant difficile à retirer de la tombe.

Un nouvel équipement a été installé et est désormais opérationnel

Pour tout renseignement sur les modalités pratiques d'utilisation de ces équipements et les tarifs, s'adresser à l'accueil de la Mairie.



Nouveau columbarium installé



Jardin du souvenir

LOCATION

La Commune de Varennes-sur-Allier loue, résidence les Brémonts, bâtiment N, logement Type 4 (3 chambres)

Loyer : 370,20 euros par mois – Charges 150 euros par mois dont chauffage gaz de ville

Pour tout renseignement, prendre rendez-vous avec : Bernadette Périchon, Adjointe au 0470477200.

ENTRÉES DE VILLE

Les travaux d'aménagement des Squares de Vouroux et du Fragne sont terminés. La partie de l'Impasse du Fragne qui traverse le square, a été recouverte d'un nouvel enrobé.

La phase 2 des entrées de ville qui doit débuter prochainement, Route de Lyon, jusqu'à l'intersection des Haies Basses et des Luteaux, est en cours de préparation (réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et enfouissement des réseaux EDF - Fibre). Ces travaux sont financés par l'Etat, la Région et le Département.



VOIRIE

La commission s'est réunie au mois de janvier et a effectué une tournée des chemins en vue des arbitrages budgétaires. Les élus ont covoituré pour suivre les chemins référencés, et après avoir pu apprécier l'état de la voirie, la priorisation suivante a été proposée :

ANNEE DES TRAVAUX	VOIES CONCERNEES
2021	Chemin des Andrivaux – Chemin de la Robine Rue des Haies Basses côté RN 7 Chemin des Cailloux côté route de Boucé Chemin du Moulin Vaque
2022	Rue des Pochots Patte d'oie des Garennes

L'entreprise « Colas » a procédé à la réfection du parking de l'ancienne Trésorerie.

TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

Cimetière :

Installation d'un troisième columbarium d'une capacité de 12 places.



Bâtiment Municipal :

Ravalement de la façade du bâtiment qui abrite le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs « Les Milles et une Mains », et la médiathèque, avec l'installation de auvents aux dessus de deux entrées.



PROJET EXTENSION UCAL

Le projet lié à l'extension du site existant, qui comprend un silo de stockage de grain mis en place en 2016, se situe sur une zone de terrain non construite. La construction du bâtiment occupera une surface de 2000 m².

Ce projet est destiné à valoriser localement les graines oléagineuses et à participer à la mise en place d'une filière protéines française. Le site emploiera environ cinq personnes.

INSTALLATION ANTENNE RELAIS

L'obligation des quatre opérateurs (Orange, SFR, Free Mobile et Bouygues Télécom) est de couvrir 98% du territoire français en 4G d'ici 2027. Leur implication dans le programme de résorption des « zones blanches » passe par l'installation d'antennes-relais.

L'opérateur « Free Mobile » a donc procédé à l'installation d'un nouveau mat au lieu-dit « Les Bourdonnes » à la sortie de Varennes-sur-Allier en direction de Saint-Gérard-de-Vaux. Cette antenne relais culmine à 36 mètres. Cette installation conforme aux normes de l'Agence Nationale des Fréquences permet une qualité de télécommunications grandement améliorée dans le secteur.

ÉCLAIRAGE

Le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (S.D.E 03) a effectué des travaux de renouvellement de l'éclairage extérieur de l'Eglise de Varennes-sur-Allier (arrière de l'église), ainsi que celui du Passage de la Poterne qui était défectueux.

RENCONTRES DE QUARTIERS

Les Rencontres de quartiers se sont déroulées les quatre samedis du mois d'avril. Il a été répondu aux interrogations des Varennois présents, sur les projets en cours et futurs. Les demandes formulées par certains participants ont été prises en compte, elles seront étudiées, et feront l'objet d'une réponse et d'un suivi dans la mesure du possible.

Le 27 mars dernier a eu lieu une réunion des présidents d'associations sur différents sujets dont les membres de la commission vie associative, sportive et jeunesse, avaient préalablement discuté le 5 mars.

1) Le premier sujet évoquait les subventions aux associations. L'année 2020 ayant été globalement sans activité et 2021 s'annonçant difficile, plusieurs axes de réflexion ont été mis en avant : subvention réduite à 50% de la subvention habituelle ; subvention identique à celle versée en 2020 ; subvention identique à celle versée en 2019 (en ajustant avec le nombre d'adhérents 2021). Afin de ne pas pénaliser les associations ayant des salariés, il a été décidé de verser le montant alloué en 2020. Si une situation difficile se profilait pour certaines d'entre-elles, la situation sera étudiée au cas par cas afin de verser une aide complémentaire en cours d'année. En revanche, certaines associations ont renoncé à leur subvention afin d'aider les plus en détresse. Merci infiniment à elles.

2) Il y a quelques années, la Commune avait tenté de proposer une journée d'animations sur plusieurs sites associatifs avec une chasse au trésor mais cela n'avait pas été concluant. L'idée de refaire une animation, plus festive, est relancée. Une journée marche, course, vélo, rollers, ... à la date anniversaire de l'inauguration des chemins de randonnée va être actée.

3) Il s'agit aussi de proposer des animations pour les 12/18 ans. Une maison des jeunes et des associations pourrait voir le jour à moyen terme ainsi que la création d'un skate parc. L'idée de valoriser le petit bois de sapin pour ces activités mais aussi pour des activités culturelles est en réflexion. Une boîte à idée est installée devant l'Hôtel de Ville et permet à chacun de faire des propositions concernant l'animation de la vie locale.

4) Le 10 septembre aura lieu le forum des associations, mais si les activités associatives peuvent reprendre normalement une date sera retenue pour une animation festive en plus.

5) L'Education nationale réfléchit à des alternatives aux sanctions disciplinaires et souhaiterait mettre en place des actions de responsabilisation. Une rencontre a eu lieu entre le Principal adjoint du Collège Saint Exupéry et la Commune de Varennes-sur-Allier afin de présenter les grandes lignes de ce dispositif en cours de construction et auquel les associations qui le souhaitent pourraient pleinement participer. Le concept est de proposer à un élève de participer à une journée de solidarité ou action de la collectivité ou association à la place d'une sanction disciplinaire. La Commune s'est positionnée pour participer à ce dispositif. La Commune accueille déjà depuis de nombreuses années des personnes en TIG (Travail d'Intérêt Général) dans les services municipaux et cette expérience fonctionne plutôt bien. Elle permet aussi à certains bénéficiaires de mettre un pied dans la vraie vie. C'est une expérience formatrice.

6) Dans le cadre du Plan de relance, l'Etat met en place différents dispositifs dans les métiers du sport et de l'animation. Ce plan se décline en plusieurs axes : Aide à l'embauche, Accompagnement personnalisé, Aide à la formation individuelle ou collective. Parmi les dispositifs : « Passez le CAP », présenté par les services de l'Etat le 17 avril 2019 à la réunion avec les présidents d'associations varennoises, est toujours d'actualité (contrat d'apprentissage mutualisé et territorialisé) ; « 1 jeune 1 solution » pour soutenir les emplois des moins de 25 ans au sein des associations sportives ; Parcours Emploi Compétence pour les moins de 26 ans ; FONJEP Jeune pour les 18-30 ans ; Service civique.



Le ciel s'éclaircissant face à la pandémie, je souhaite à chacune et chacun de reprendre ses activités au plus vite, malgré tout, sans oublier les gestes barrières. La rentrée sera riche, je l'espère, de rencontres et activités diverses. Bonnes vacances à toutes et tous.

INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DU NOUVEL ARRIVANT À VARENNES :

La Municipalité organise une réception pour les nouveaux arrivants le VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021, à 18H30, à l'Hôtel de Ville.

Les nouveaux varennois seront accueillis par le Maire et le Conseil Municipal.

Vous venez de vous installer à Varennes ? Inscrivez-vous ! Retournez ce coupon à :

Mairie de Varennes-sur-Allier 03150 Varennes-sur-Allier
Tél : 04 70 47 72 00 Email : standard@varennes-sur-allier.fr

Mme ou M.

Adresse 03150 Varennes-sur-Allier

Tél Mail

Date d'arrivée

SAISON CULTURELLE

Vous l'aurez compris, les conditions sanitaires ont obligé la municipalité à modifier le calendrier de la saison culturelle 2021. Ainsi vous retrouverez :

- Véronique GIRAUD en balade autour des Délices Sauvages le vendredi 24 septembre (départ Médiathèque)
- Le Trio SevnCo en concert le 23 octobre à 20h30 à la Salle Favalelli

Les Petits Chanteurs d'Asnières et le magicien Stéphane ARNOW ROSIER, quant à eux, vous donnent rendez-vous en 2022.

Le reste du programme culturel demeure inchangé à ce jour.

Le Théâtre des Ilets s'invite à Varennes-sur-Allier et présentera une lecture théâtralisée « Petite sorcière » de Pascal BRULLEMANS (dès 7 ans), dans la cour de l'école sous le préau, Mardi 24 août à 14h30. Entrée par la médiathèque.

Sur inscription pour les usagers.

La Médiathèque accueille aussi l'exposition « Outre-mer » prêtée par La Médiathèque Départementale de l'Allier jusqu'au 24 juillet en attendant celle de septembre sur le thème « Les pirates ».



Acrobate Jazz trio

La culture est essentielle pour le bien-être de tous alors profitons-en.

Vous avez peut-être vu sous le panneau d'informations, devant la Mairie, est installée une boîte aux lettres avec « DEVENEZ ACTEURS ET ACTRICES DE VOS ENVIES ». Comme annoncé précédemment, cette boîte aux lettres est destinée à déposer, vos demandes et vos attentes en matière de culture, d'animations et de loisirs.

Merci de mettre vos coordonnées sur vos suggestions afin que nous vous contactions pour une réunion afin de débattre de vos idées.

Les lieux de culture étaient fermés depuis plus d'un an, mais suite aux directives annoncées par le gouvernement, nous avons pu fêter la fin du printemps par le retour de la « Fête de la musique » le 21 juin dernier. C'est une manière de célébrer « l'arrivée des beaux jours » et la reprise des soirées avec bien évidemment, le respect des normes sanitaires et de la distanciation physique. La météo capricieuse a contraint à un repli à la salle Max Favalelli mais autant les artistes d'Acrobate Jazz trio et des Blattes que les spectateurs, venus en nombre, ont été ravis de se retrouver sur ce 1^{er} temps festif depuis de longs mois.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

• Mai-juin - Exposition « Outre-mer », MÉDIATHÈQUE

Entrée Libre

• Septembre - Octobre - Exposition « Les pirates », MÉDIATHÈQUE

Entrée Libre

• Le 21/08 à 21H00 - Mélanie d'Iss - SALLE MAX FAVALELLI

• Le 24/09 à 15H00 - Balade Délices sauvages - Départ médiathèque
Entrée Libre

• Le 1/10 à 21H00 - Concert ISHTAR - EGLISE

• Le 16/10 à 19H30 - Ludivine VALENDRO - SALLE MAX FAVALELLI



ACCUEIL DE LOISIRS LES MILLE ET UNE MAINS

Vacances d'été 2021



La saison estivale bat son plein à l'accueil de loisirs les Mille et une Mains. Les enfants se voient proposer de nombreuses activités et sorties avec un thème différents par semaine ou quinzaine :

- Au pays de la gourmandise
- La forêt enchantée avec une sortie à l'accrobranche
- Ma merveilleuse époque médiévale avec une visite à Hippogriffe
- L'île mystérieuse avec des animations paddles, pédalos, canoës au plan d'eau de Vieure
- Le monde fabuleux des minuscules avec une visite des ruches de Billezois, d'un jardin refuge et des activités paddles et water-bike
- Le monde des géants avec une sortie à Vulcania

Des camps itinérants en vélo sont également proposés aux plus grands.

Le programme de cet été est visible sur le site de la Ville :

www.varennes-sur-allier.fr (rubrique vie quotidienne, Education / jeunesse, Accueil de loisirs extrascolaire)

L'équipe du service prépare également la rentrée scolaire. A compter du 2 septembre, l'accueil périscolaire fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30, et les mercredis de 7h30 à 18h30.

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant doivent contacter le service enfance au 04 70 47 72 05 ou par mail à enfancevarennes@gmail.com avant le 1^{er} septembre 2021.

Un dossier d'inscription est nécessaire pour fréquenter aussi bien l'accueil de loisirs que le restaurant scolaire. La constitution de ce dossier est primordiale, elle permet à l'équipe d'animation d'avoir des informations pour accueillir les enfants en sécurité.

LA SEMAINE BLEUE

Pour la première fois la commune de Varennes envisage de participer à la semaine bleue.

Ce qu'est la « semaine bleue » ?

C'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire.

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet évènement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu.

Thème 2021 : « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. Un enjeu pour l'après COVID »

Dates : du 4 au 10 octobre 2021.

Fort d'un tissu associatif dynamique, la Municipalité élabore avec ces acteurs locaux, un programme varié comprenant des activités proposées aux seuls retraités ou intergénérationnelles.

Plusieurs associations se sont manifestées d'ores et déjà en tant que partenaires : Retraite sportive, Varennes Forme, Pétanque, Ecole d'arts martiaux, Rugby, Petits Frères des Pauvres.

Non seulement des activités physiques adaptées, mais aussi des jeux, moments de convivialité, films, conférences, atelier numérique, ateliers créatifs, visites d'entreprise seront proposés tout au long de la semaine.

Cette année, la manifestation nationale fête ses 70 ans ...mais les personnes âgées d'aujourd'hui ne sont plus des vieillards comme le programme concocté pour tous le prouvera !

L'ABS (ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX)

L'ABS se poursuit : après le questionnaire adressé aux personnes de plus de 65 ans fin 2020, des enquêtes ciblent plus particulièrement la jeunesse (assistantes maternelles, accueil de loisirs) et le logement. Une fois l'ensemble des éléments d'information collecté et analysé, le CCAS proposera un plan d'actions.

